ACCULTURATION À L'IA POUR LE SECTEUR PUBLIC

IA et secteur public : comprendre les usages, arbitrer et décider

Les sollicitations arrivent de partout : un éditeur propose un assistant pour l'accueil, un service teste un outil de rédaction de son côté, une délibération évoque un plan d'intelligence artificielle. Le décideur doit trancher sans repères techniques et sans savoir ce que ces outils font vraiment ni ce qu'ils engagent. Cette formation de 7 heures s'adresse aux personnes qui décident. Elle clarifie ce que recouvrent les principales familles d'outils, montre où ils apportent une valeur réelle dans les missions publiques et où ils échouent. Elle fournit une grille d'arbitrage pour engager ou refuser un projet et pour situer les responsabilités de la collectivité.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 980 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Élus et directeurs généraux ainsi que directeurs de service et cadres dirigeants d'administrations et de collectivités territoriales.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer les principales familles d'outils d'intelligence artificielle et leurs usages
- Identifier les cas d'usage pertinents dans les missions de sa structure
- Évaluer les apports et les limites d'un projet avant de l'engager
- Situer les responsabilités de la collectivité en matière de données et de transparence
- Construire une trajectoire d'expérimentation adaptée aux moyens de sa structure

03 Programme détaillé

M1 Comprendre ce que recouvre l'intelligence artificielle

- Familles d'outils capacités et limites
- Différence entre automatisation statistique et modèles génératifs
- Ce qu'un outil sait faire et ce qu'il invente
- Rôle de la donnée dans la qualité du résultat
- Vocabulaire utile face à un éditeur
- À retenir : Un outil produit une réponse plausible et non une réponse vérifiée : la vérification reste une charge de service.

M2 Repérer les usages utiles dans l'action publique

- Relation à l'usager instruction des dossiers et pilotage
- Accueil et orientation des usagers
- Aide à la rédaction et à la synthèse pour les agents
- Exploitation des données de gestion pour le pilotage
- Usages à écarter compte tenu des enjeux de décision
- Cas pratique : Les participants classent une série de cas d'usage selon leur valeur et leur niveau de risque.

M3 Décider encadrer et embarquer les équipes

- Arbitrage responsabilités et conduite du changement
- Questions à poser avant de signer avec un fournisseur
- Traitement des données personnelles et information des usagers
- Place de l'agent dans la décision finale
- Séquencement d'une expérimentation et critères d'arrêt
- Mise en situation : Un participant présente un projet au reste du groupe qui joue le rôle du comité de direction.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 980 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr